



#### GABORIEAU ARMAND 16 JANVIER 1915



Armand Alexis Edmond GABORIEAU, né le 14 janvier 1890 à la Boissière de Montaigu, fils de Marie Armand GABORIEAU, 30 ans, Chapelier, domicilié au bourg de la Boissière de Montaigu et de Marie Léonie CHARRIER, son épouse, 24 ans, tailleuse. Il est décédé célibataire.

Inscrit sous le N° 2 sur la liste de tirage du canton de Montaigu.

Incorporé au 37<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie à compter du 7 octobre 1911, arrivé au corps le 8 octobre 1911, immatriculé sous le N° 11706. Soldat de 2<sup>ème</sup> classe.

Maintenu sous les drapeaux par application de l'article 33 de la loi du 21 mars 1905.

Passé dans la réserve de l'armée active le 8 novembre 1913.

Certificat de bonne conduite accordé.

Rappelé à l'activ<mark>ité par</mark> décret de mobilisation générale du 1<sup>er</sup> août 1914, affecté au Régiment d'Infa<mark>nterie de la Rochelle, arriv</mark>é au co<mark>rps le 3 août 1914.</mark> Soldat de 2<sup>ème</sup> classe.

Parti sur le front le 5 avril 1914.

Soldat au 123ème Régiment d'Infanterie. Décédé le 16 janvier 1915 à Venderesse et Troyon (02, Aisne), âgé de 25 ans, mort sur le champ de bataille. Mort pour la France.

## 123<sup>èME</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE DÉPART DE LA ROCHELLE.

Quand sonne l'heure de la mobilisation générale, le 123<sup>ème</sup> R.I., régiment de la Rochelle, était formé par les classes 1911, 1912, 1913.

Il fut complété par les réservistes des classes 1908, 1909, 1910.

Le 5 août 1914, le régiment, composé de trois bataillons, trois sections de mitrailleuses et une C.H.R. (54 officiers, 3286 hommes et 160 chevaux), sous le commandement du lieutenant-colonel HUBERT, est embarqué en gare de la Rochelle et débarqué le 7 août à Barisey la Côte (Meurthe et Moselle).

Le 123<sup>ème</sup> R.I., qui fait partie de la 69<sup>ème</sup> Brigade, 35<sup>ème</sup> D.I., XVIIIème Corps d'Armée, entre dans la 2<sup>ème</sup> Armée.

Après avoir cantonné pendant quelques jours près de son lieu de débarquement, le régiment remonte vers le Nord et se trouve le 15 août à Manonville (15 kilomètres au sud-ouest de Pont à Mousson).

Le 16 août, le 123<sup>ème</sup> R.I. se porte par étapes sur Gironville et est embarqué le 18 en gare de Sorcy, à destination de Fourmies (Nord), où il débarque le 19.

Le régiment, qui fait partie maintenant de la Vème Armée, franchit la fro<mark>ntièr</mark>e belge le 21 août, se porte par marches forcées vers Walcourt, Chastres (bataille de Charleroi). Il est incorporé au 3<sup>ème</sup> C.A. Le 24 août, il s'établit à Silenrieux, protégeant le repli du 3<sup>ème</sup> Corps d'Armée.

#### RETRAITE DE BELGIQUE.

Alors le 123<sup>ème</sup> R.I. commence la retraite douloureuse par Robechîes, Chimay, Salles, harcelé par des patrouilles de Uhla<mark>n</mark>s.

Le 27 août, le 123ème est à la Bouteille, secteur qu'il tente d'organiser.

Le 28, il est à Mont-d'Origny ; le 29, il attaque la ferme de Jonqueuse, près de Bernot, il ne peut progresser, et se replie sur Landifay, Ribemont.

Le 30 août, il participe à la bataille de Guise et se replie sur la Serre, où, quatre années plus tard, il devait livrer de glorieux combats. Le 123ème R.I. qui a rejoint le 18ème C.A., reprend son repli vers le sud, passe l'Aisne à Chavonne, la Marne à Dormans, quand les Allemands étaient déjà passés à Château-Thierry la veille, et s'établit le 5 septembre à 5 kilomètres au nord-ouest de Provins au Château de la Houssay.

#### BATAILLE DE LA MARNE ET ATTAQUE DU CHOLÉRA.

C'est de là que le régiment, qui a déjà montré ses qualités d'endurance en battant en retraite pendant plus de 10 jours sans repos, sans nourriture, prend l'offensive, débute dans la bataille glorieuse par l'enlèvement de Montceau-les-Provins, le 6 septembre, sur un ennemi bien supérieur en nombre. Cette première action vaut au 123<sup>ème</sup> R.I. une citation au corps d'armée.

Le 7, après avoir repous<mark>sé une v</mark>iolente contre-atta<mark>que, il r</mark>eprend l<mark>a marche en ava</mark>nt et pousse jusqu'à la route Reims-Paris.

Il franchit le Grand Morin le 8, le Petit Morin le 9, la Marne le 10 à Château-Thierry, le 11 l'Ourcq à Fère en Tardenois, le 12 à Breuil, et s'arrête à Romain. Le 13, le 123ème R.I. prend Ventelay et capture un convoi ennemi qui permet le ravitaillement de toute la D.I.

L'Aisne est franchie à Pontavert le 14 septembre, et le 123<sup>ème</sup> est de nouveau au 3<sup>ème</sup> C.A.

Le 15 septembre, le régiment participe à l'attaque sur Berry-au-Bac et a comme objectif la ferme du Choléra.

Après une légère avance, la progression devient impossible, les positions sont maintenues au prix de pertes élevées.

Le 18 septembre, le régiment est relevé.

Une compagnie, malgré l'ordre de relève, reste en place pour repousser une forte attaque ennemie et barre ainsi la route de Pontavert.

#### AISNE: CRAONNE; BOIS DE BEAU MARAIS.

Après quelques jours de repos, en réserve du 18ème C.A., le régiment se porte vers le bois de Beau Marais, au sud de Craonne, et reçoit en cours de route un renfort de 1000 hommes. A peine installé à la lisière nord du bois, le régiment repousse de violentes attaques, causant d'énormes pertes à la garde saxonne (devant le front d'une seule compagnie, on compte 83 cadavres).

Pendant plusieurs jours le régiment tient solidement les lisières du bois et la voie ferrée de Chevreux et les organise malgré des bombardements violents d'artillerie lourde.

## ARCHIVES PHOTOS







### L'UTILISATION DES GAZ







Armand GABORIEAU

3

# EXTRAIT DU LIVRET MILITAIRE

	Prénons: Gaborieau Surnoms:	VENDÉE CONSEIL GÉNÉRAL
Inscrit sous le n° 2 de la liste Cantonale de Montaign Traille i milité la la le le le la	TOHOUTE: LEGISTALIA PARAMETER PROPERTY OF THE PARAMETER PROPERTY OF TH	Archives départementales
Inscrit sous le n° 2 de la liste Candonale de Mondaigne de Competer de la lande de la liste Candonale de Mondaigne de Competer de la liste Candonale de Mondaigne de Competer de la lande de la liste Candonale de Mondaigne de Competer de la lande d	ÉTAT CIVIL.	
Inscrit sous le n° 2 de la liste Candonale de Mondaigne de Competer de la lande de la liste Candonale de Mondaigne de Competer de la liste Candonale de Mondaigne de Competer de la lande de la liste Candonale de Mondaigne de Competer de la lande d	No 10 14 Vannier 1800 in la Brissière de M	onfaigu), canton
Inscrit sous le n° 2 de la liste Caudoucle de Mondaigne la langue de la liste la la de la late de Mondaigne la		
Inscrit sous le n° 2 de la liste Candonale de Mondaigne d		
Inscrit sous le n° 2 de la liste Candonale de Mondaigne de la Mondaigne l'entre de la Mondaigne le N° 47 26 double de l'entre de la Mondaigne l'entre		
Inscrit sous le n° 2 de la liste Candonale de Mondaigne Talle i miles de montre la montre de la	sde Marie Ermand of de Charrie Marie,	Louie, domiciliés
Inscrit sous le n° 2 de la liste Consonale de Mondaigne Taille : mille : morte l'agres de l'agres adricale l'agres : l'agres d'agres par après d'agres de Mondaigne l'agres de l'agres par après d'agres de l'agres de l'agres de l'agres de l'agres par après d'agres de l'agres d	le Boissière & Montaignanton de Mondaigne, départemen	r de la Vender
Inscrit sous le n° 2 de la liste Candonale de Mondajan Tailes interes de la		
Inscrit sous le n° 2 de la liste Candonale de Mondajan raile : misso l'an larger : protes l'arger : subjet raile : misso l'an larger : protes l'arger : subjet raile : misso l'an l'arger : protes l'arger : l		
Inscrit sous le n° 2 de la liste Cantonale de Montaigne  Inscrit sous le n° 2 de la liste Cantonale de Montaigne  Incorporé au 1/2 régionne de d'Infantence à compter du  Justific 1911 arrivé au corps le 2 du Let et immatriculé  Inscrit sous le N° 1/2 s'alle response à du Let et immatriculé  Inscrit sous le N° 1/2 s'alle response à du Let et immatriculé  Inscrit sous le N° 1/2 s'alle response à du Let et immatriculé  Inscrit sous le N° 1/2 s'alle response à du Let et immatriculé  Inscrit sous le N° 1/2 s'alle response à du Let et immatriculé  Inscrit sous le N° 1/2 s'alle response à du Let et immatriculé  Inscrit sous le N° 1/2 s'alle response à du Let et immatriculé  Inscrit sous le N° 1/2 s'alle s'alle et immatriculé  Inscrit sous le N° 1/2 s'alle s'alle et immatriculé  Inscrit sous le N° 1/2 s'alle s'alle et immatriculé  Inscrit sous le N° 1/2 s'alle s'alle et immatriculé  Inscrit sous le N° 1/2 s'alle s'alle et immatriculé  Inscrit sous le N° 1/2 s'alle s'alle et immatriculé  Inscrit sous le N° 1/2 s'alle s'alle et immatriculé  Inscrit sous le N° 1/2 s'alle s'alle et immatriculé  Inscrit sous le N° 1/2 s'alle s'alle et immatriculé  Inscrit sous le N° 1/2 s'alle s'alle et immatriculé  Inscrit sous le N° 1/2 s'alle s'alle et immatriculé  Inscrit sous le n° 2 cette de la la de de la la de la		SIGNALEMENT.
Inscrit sous le n° 2 de la liste Candonale de Mondaigne larger : autoritée l'ambier à l'alle resiliée : la morre partiquitere la pour d'instruction générale : 3  Inscrit sous le n° 2 de la liste Candonale de Mondaigne larger : apraise la partiquitere : apparent la partiquitere : apparent la partiquitere : apparent de la partiquitere : apparent de la partiquitere : a compter du 4 lactobre 1911 arrivé au corps le 2 du Let et immatriculé sous le N° 170 G soldat de 2° elaste de la partique achie le l'art.  Mainterne sous les drapaseux par appli de la lactobre la lacto		A 11 * complementatives *
Inscrit sous le n° 2 de la liste Cantonale de Montager l'alle recitée : m. ceat.  Ner. Hauteur : Recorder l'alle recitée : m. ceat.  Ner. Hauteur : Recorder l'alle recitée : m. ceat.  Ner. Hauteur : Recorder l'alle recitée : m. ceat.  Ner. Hauteur : Recorder l'alle recitée : m. ceat.  Ner. Hauteur : Recorder l'alle recitée : m. ceat.  Ner. Hauteur : Recorder l'alle : de l'actual de l'act	The Case of the Ca	Inclination: Of
Inscrit sous le n° 2 de la liste Candonale de Mondaique navou cafe à la gardina l'argue jariente navous cafe à la grand visse : 2000 par d'instruction générale : 3 de la liste Candonale de Mondaique par april arrivé au corps le 2 du Let et immatriculé aux 1911 arrivé au corps le 2 du Let et immatriculé aux le mars 1905 Case dans la river de fante actue le l'art.  Manulenne sous les despesses par april 100 de fait 33 de la la la la mars 1905 Case dans la river de fance actue le l'art.  Manule l'activité par decret de moller generals de l'actue le l'art.  Manule l'activité par decret de moller generals de l'actue de l'actue actue le l'art.  Manule l'activité par decret de moller generals de l'actue de l'actue de la Rochielle. Chouse le l'art aux le l'actue de la gardine de la Rochielle. Chouse le l'art aux le l'actue de la gardine de la Rochielle. Chouse le l'art are le les corps le 3 avoir 1914 - Nordair de 2° elasse . Partie de la la la la l'actue de la l'artie de l'artie de la l'artie de l'artie de la l'artie de l'a	MARKET AND THE STATE OF THE STA	1. 400.
Inscrit sous le n° 2 de la liste Confonde le de Montación aprais aprais la partir la confe à la aprais la comptent de la liste Confonde le de Montación générale: 3 de la liste la la la liste de la liste de Montación générale: 3 de la liste de la		1004 : 3020
Inscrit sous le n° 2 de la liste Condonale de Mondarque  Incorporó au 37/2 régiment d'Infanteace à compter du  7 relobre 1911 arrivé au corps le 2 du Let et immatriculé  Sous le N° 1170 G Soldat de 2° elasse  Mandenu sous les drespeaux pas appl " de l'art 33 se la les du  Mandenu sous les drespeaux pas appl " de l'art 33 se la les du  Mandenu sous les drespeaux pas appl " de l'art 33 se la les du  Mandenu sous les drespeaux pas appl " de l'art 33 se la les du  Mandenu sous les drespeaux pas appl " de l'art 33 se la les du  Mandenu sous les drespeaux pas appl " de l'art 33 se la les du  Mandenu sous les drespeaux pas appl " de l'art 33 se la les du  Mandenu sous les drespeaux pas appl " de l'art 33 se la les du  Mandenu sous les drespeaux pas appl " de l'art 33 se la les du  Mandenu sous les drespeaux pas appl " de l'art 35 se la les du  Mandenu sous les drespeaux pas appl " de l'art 35 se la les du  Mandenu sous les drespeaux pas appl " de l'art 35 se la les du  Mandenu sous les drespeaux pas appl " de l'art 35 se la les du  Mandenu sous les drespeaux pas appl " de l'art 35 se la les du  Mandenu sous les drespeaux pas appl " de l'art 35 se la les de l'art		Nes Hanteur : Marques particultures :
Inscrit sous le n° 2 de la liste Candonale de Mondaigne Incorporé au 3/4 régiment d'Infantence à compter du  4 retolire 1911 arrivé au corps le 2 du Let oi immatriculé  2008 le N° 1/10 6 soldat de 2° elaste  Maintenu sous les drespeaux pas appliés de l'art 33 de la les du  Monard 1905 Gane dans la riserve de l'arrivé active le l'art  Manyeli o l'activité par decret de molés peine el du l'active le l'art  Mayeli o l'activité par decret de molés peine el du l'active le l'art  May - Affecté ou tont d'active de la Rochelle Arrivée  au corps le 3 avoit 1914 - Voldai de 2° elasse : - Faiste des le		Largour: grand nown case a co
Inscrit sous le nº 2 de la liste Cantoniale de Montarique  Incorporé au 376 régiment d'Infantence à compter du  7 Scholie 1911 arrivé au corps le 2 du Let et immatriculé  2002 le Nº 1170 G Scholat de 2º élable  Manulenne sous les drespesses par appl " de l'act 33 he la la du  Manulenne sous les drespesses par appl " de l'act 33 he la la du  Manulenne sous les drespesses par appl " de l'act 33 he la la du  Manulenne sous les drespesses par appl " de l'act 33 he la la du  Manulenne sous les drespesses par appl " de l'act 33 he la la du  Manulenne sous les drespesses par appl " de l'act 33 he la la du  Manulenne sous les drespesses par appl " de l'act 33 he la la la du  Manulenne sous les drespesses par appl " de l'act 35 he la la la du  Manulenne sous les drespesses par appl " de l'act 35 he la la la l'act de l'act de l'act de la		8" 1
Inscrit sous le nº 2 de la liste Cantoniale de Montarique  Incorporé au 376 régiment d'Infantence à compter du  7 Scholie 1911 arrivé au corps le 2 du Let et immatriculé  2002 le Nº 1170 G Scholat de 2º élable  Manulenne sous les drespesses par appl " de l'act 33 he la la du  Manulenne sous les drespesses par appl " de l'act 33 he la la du  Manulenne sous les drespesses par appl " de l'act 33 he la la du  Manulenne sous les drespesses par appl " de l'act 33 he la la du  Manulenne sous les drespesses par appl " de l'act 33 he la la du  Manulenne sous les drespesses par appl " de l'act 33 he la la du  Manulenne sous les drespesses par appl " de l'act 33 he la la la du  Manulenne sous les drespesses par appl " de l'act 35 he la la la du  Manulenne sous les drespesses par appl " de l'act 35 he la la la l'act de l'act de l'act de la		
Inscrit sous le nº 2 de la liste Cambonia le de Mondaigno Incorporé au 376 régiment d'Infantence à compter du 7 Scholer 1911 arrivé au corps le 2 du Let et immatriculé 2002 le Nº 1170 G doldat de 2º élable  Mandenne sous les drespesses par appl " de l'act 33 he la la du Mandenne sous les drespesses par appl " de l'act 33 he la la du Mandenne sous les drespesses par appl " de l'act 33 he la la du Mandenne sous les drespesses par appl " de l'act 33 he la la du Mandenne sous les drespesses par appl " de l'act 33 he la la du Mandenne sous les drespesses par appl " de l'act 33 he la la du Mandenne sous les drespesses par appl " de l'act 33 he la la du Mandenne sous les drespesses par appl " de l'act 30 he la la la la du Mandenne sous les drespesses par appl " de l'act 30 he la		
Incorporé au 376 régionent d'Infantence à compter du  4 rédobre 1911 arrivé au corps le 2 du Let et immatrioule  1 sous le 18 1170 & soldat de 26 élasse.  Maintenu sous les drispeoux pas appl " de l'act 33 se la lou du  Monard 1905 Passe dans la réserve se l'acres active le l'act.  Manule per l'action se sonné compute accord de les les de les		A STATE OF THE STA
Incorporé au 376 régionent d'Infantence à compter du  4 rédobre 1911 arrivé au corps le 2 du Let et immatrioule  1 sous le 18 1170 & soldat de 26 élasse.  Maintenu sous les drispeoux pas appl " de l'act 33 se la lou du  Monard 1905 Passe dans la réserve se l'acres active le l'act.  Manule per l'action se sonné compute accord de les les de les	Inscrit sous le nº 2 de la liste Condonde	le de Noutaign
Hamlerus sous les drespesses par apple de l'art 33 se la la bu. Mainterus sous les drespesses par apple de l'art 33 se la la bu. Mainterus sous les drespesses par apple de l'art 33 se la la bu. Manuterus sous les drespesses par apple de l'artie artire le l'unit. Manuterus sous les drespesses par apple de l'artie artire le l'unit. Manuterus sous les drespesses par l'artir de la l'artir de la l'artir de la l'artir de la la l'artir de l'artir de l'artir de l'artir de la l'artir de l'artir		
Maintenne sous les drespesses par apple de l'art 33 de la la Bu- Maintenne sous les drespesses par apple de l'arte 33 de la la Bu- Manare 1905 - Passe dans la rivere se l'arque artire le l'art.  MANTERNO DE BONNE CONDUNE ACCORDE  Pappele 0 l'actionte par decret de mostre penarel de la Parte Carrige  MIH Coffecté au That of Infantarie de la Rochelle Chrisje  ru correl le 3 avoit 1914 - Mobiai de 3' elasse : - Faire de la		ALCOHOLD TO THE PARTY OF THE PA
Maintenne sous les dropesus par apple 82 art 33 se la la but Monard 1905 - Passe Bans la réserve se l'arque artire le l'art.  MANNER DE BONNE CONDUNE ACCORDE  Rappele O l'acti inte par decret de moster penescel de la lacte de la Rochelle Chrise  Mus Affecté au Hogt d'Infantarie de la Rochelle Chrise  nu correr le 3 avoir 1914 - Mobiai de 3 elasse : - Faire des le	sous be No 11706 Noldat de 2: elasse_	
Depute o l'activité por decret de motor pendre de de Prochete Chrise	Mainterne sous les drespesses has appl	m Defart 33 He la low ou
Rappele à l'activité par decret de moltes general du l'é activité par decret de moltes general du les activités par decret de moltes generals de la Borchelle Arrige que corre le 3 avois 1914 - Moldan de 3 elasse :- Faire de le	Monard 1905_ Passe dans la riserve de	Parques active le ? not.
Rappele à l'actriste par decret de moles genorals du l'é leout		
24 corre le 3 avril 1914 - Woldat de 8 etasse : Faire de le	Remule's la chinte has decret de mon	per periodal dute april
au correl le 3 avril 1914 - Woldal de 2º classe Faire le	1014 . (Allecto ou Flort & Intentonie de	la Rochella arrive
Lower B. 5 ains 1914 - Tuc' a Pennemi le to James 1915 au	ou could be 3 amilyan - Walder de 8.	classe . Fart in le
	land & Same some que's Porman	i le to Lanvis 1915 au
	ombat de Troyon - Glois Meldu J	

Armand GABORIEAU